

*infos*

MAI 2008

MARTILLAC



# SOMMAIRE

Le mot  
du maire

Jean CLAVERIE  
Maire de Martillac  
Vice-Président de la Communauté  
de Communes de Montesquieu



## P. 2 ÉDITO

Résultats des élections  
municipales du 9 mars 2008  
Élection du Maire et des Adjointes

## P. 3 DÉCISIONS MUNICIPALES

4-5  
Conseils Municipaux  
Budget 2008

## P. 5 TRAVAUX

Travaux d'aménagement  
Charte paysagère viticole

## P. 6-7 JEUNESSE ET ÉDUCATION

Émile et Zime, CLSH,  
périscolaire et loisirs ados

## P. 8-9 VIE DE VILLAGE/

## 10-11 VIE DES CLUBS

École de Martillac  
Forexpo 2008 à Martillac  
Secours Populaire Français  
Club des Aînés Ruraux  
Pronto  
Gymnastique Volontaire  
Le Tennis Club Martillacais  
Comité des fêtes de Martillac  
Bibliothèque  
Harmonie des Graves  
Exposition « Identités  
et différences »  
L'AICA des Graves

## P. 12 VIE DE VILLAGE - INFOS

Annonce « Fête de la Musique »  
Scènes Buissonnières  
La fête du village  
Calendrier des manifestations  
État civil

\*\*\*\*\*

## Les heures d'ouverture de la mairie

**Lundi** : de 8h00 à 12h00

**Mardi** : de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h00

**Mercredi** : de 13h00 à 19h00

**Jeudi** : de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h00

**Vendredi** : de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h00

**Samedi** : de 9h00 à 12h00

E-mail : [mairie-martillac@wanadoo.fr](mailto:mairie-martillac@wanadoo.fr)

L'équipe municipale à laquelle vous avez apporté, sans ambiguïté le 9 mars dernier, votre confiance pour mener à bien ses projets avec rigueur, dynamisme et efficacité s'est rapidement mise en place et organisée.

Son premier acte a été le vote du budget dont le détail est donné en pages intérieures. Il fait apparaître une situation saine des finances communales qui autorisera cette année encore, de maintenir les taxes à un niveau inchangé depuis 8 ans. La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet quant à elle de dégager les excédents nécessaires à la poursuite de nos projets. L'aménagement embelli et sécurisé de la route de Bernin et de l'avenue du site Montesquieu en est l'illustration.

Pour important qu'il soit cet exercice ne doit pas occulter les événements marquants qui ont donné de la vie à notre village au cours du premier trimestre.

Une mention toute particulière doit être faite au Carnaval qui, pour sa deuxième édition, a réuni plus de 300 personnes des plus jeunes aux grands aînés dans une atmosphère de convivialité et de joie. Ce succès n'aurait pas été possible sans le dynamisme et l'efficacité de l'équipe « jeunesse », sans la forte collaboration des associations et bien sûr sans l'imagination des parents et enfants dans leurs déguisements. Qu'ils soient tous félicités et remerciés pour ce moment de plaisir partagé.

Le printemps c'est aussi pour nos associations la reprise des activités de plein air. Elles seront nombreuses cette année encore : Fête du muguet, Fête du village, Fête de la musique, Scènes buissonnières...

C'est aussi le moment choisi pour trouver un nom à notre école publique. Initiative à laquelle j'encourage le plus grand nombre d'entre vous à participer !

Vous trouverez toutes ces informations et bien d'autres, au fil des pages de ce bulletin dont je vous souhaite bonne lecture.

## Spécial élections municipales

### ➤ Résultats des élections municipales du 9 mars 2008 à Martillac - 1<sup>er</sup> tour

#### Élus au premier tour

Nombre d'électeurs : 1 550

Nombre de votants : 1 215

Nombre de suffrages exprimés : 1 181

#### VOIX OBTENUES

CANDIDATS	VOIX
Jean CLAVERIE	717
Francis DELORT	715
Christine BUORO	704
Danielle BERRUYER	698
Françoise LE RU	693
Marie Claude MOGES	693
Marie Françoise LEVADOU	690
Jean Paul MERCADIE	690
Jean Marie BOMIN	689
Francis DURAND	688
Jean Marie BROSSIER	686
Eric MELEIRO	685
Marine HAIRON	683
Thérèse DEVILLE	681
Marie France TOUJA	681
Julien MONTEIL	680
Lionel PEYROUT	672
Jean Paul DUVAUCHELLE	652
Pierre VIDAL	636

### ➤ Élection du Maire et des adjoints

A l'issue de l'élection du nouveau Conseil Municipal lors du scrutin du 9 mars, il fut procédé à l'élection du Maire et des Adjointes le samedi 15 mars dernier.

Plus d'une centaine de personnes sont venues à la salle polyvalente de MARTILLAC pour assister à cette première séance du nouveau Conseil Municipal. En application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire et les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal.

#### > Élection du Maire

Est élu Maire : **Jean CLAVERIE** 18 voix pour et 1 blanc

#### > Élection des adjoints

En application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune peut disposer de 5 adjoints au maire au maximum. En application des délibérations antérieures la commune disposait, à ce jour, de 5 adjoints.

- 1<sup>er</sup> adjoint : **Francis Delort** - 17 voix pour et 2 blanc  
Chargé de l'environnement, du cadre de vie et du développement durable.
- 2<sup>ème</sup> adjoint : **Christine BUORO** - 17 voix pour et 2 blanc - Chargée de l'éducation et de la jeunesse.
- 3<sup>ème</sup> adjoint : **Francis Durand** - 18 voix pour et 1 blanc - Chargé de la solidarité et de la vie associative.
- 4<sup>ème</sup> adjoint : **Pierre VIDAL** - 17 voix pour et 2 blanc  
Chargé de la culture, du patrimoine, de la vie locale et de la communication.
- 5<sup>ème</sup> adjoint : **Jean-Marie BROSSIER** - 19 voix pour  
Chargé des aménagements, des équipements et des travaux.

Toutes les photos des élus sur [www.martillac.fr](http://www.martillac.fr)

## Séance du 28 décembre 2007

- ➔ **Décisions modificatives n°3/2007**  
Il convenait de reprendre les résultats du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires MARTILLAC/CADAUJAC suite à sa dissolution. **Unanimité.**
- ➔ **Validation de la Modification n°1 du PLU**  
Le rapport de présentation rappelle les modifications demandées et précise la manière dont le nouveau document les prend en compte. Les Personnes Publiques Associées n'ont fait aucun retour sur ces modifications. Après le rapport du Commissaire enquêteur et au regard de la réunion de concertation du 13 décembre avec la Chambre d'Agriculture, l'INAO, et le service Urbanisme de la DDE, le Conseil Municipal adopte à **l'unanimité** les modifications apportées au PLU.
- ➔ **Rétrocession du droit de préemption**  
Suite à la décision du Conseil Municipal prise le 26 mars 2007, et afin de permettre à la Communauté de Communes de procéder aux rétrocessions nécessaires à la compétence « économique », il est décidé de rétrocéder ce pouvoir à la CCM pour les zones d'activités classées Ux et Uy dans le PLU de MARTILLAC. **Unanimité.**
- ➔ **Décisions de la Commission d'Appel d'Offres**  
Concernant le marché « Travaux d'aménagement sur la RD214E9 séquences 4, 5 et 6 - lot 1 VRD et lot 2 Paysager », les Membres de la Commission d'Appel d'Offres ont décidé de retenir l'offre de l'entreprise AQUITAINE TP pour le lot VRD, pour un montant de travaux de 129 944,83 € HT en tranche ferme, et 13 152,75 € HT en tranche conditionnelle, de retenir l'offre de l'entreprise A2S pour le lot Environnement, pour un montant de travaux de 69 700,10 € HT. **Unanimité.**
- ➔ **Demandes de subventions départementales**  
Les travaux d'aménagement VRD et environnementaux mentionnés ci-dessus seront subventionnés par le Conseil Général de la Gironde dans la cadre de la Convention d'Aménagement du Bourg. **Unanimité.**
- ➔ **Indemnités de Conseil au Percepteur - Unanimité.**
- ➔ **Recette exceptionnelle**  
Remboursement des frais de réparation engagés. **Unanimité.**
- ➔ **Subvention à l'association de Chasse 2007**  
Subvention de fonctionnement de cette association au titre de l'année 2007. **Adopté à la majorité**
- ➔ **Tarifs séjour loisirs ados**  
Tarifs des séjours « Loisirs Ados » pour l'année 2008 seront basés sur le taux d'effort. **Unanimité.**
- ➔ **Tarifs école multi sport**  
Les enfants non inscrits au service périscolaire doivent s'inscrire auprès du service du périscolaire. Le tarif est fixé dans les mêmes conditions que le périscolaire (par 1/2 heure). **Unanimité.**
- ➔ **Calcul des tarifs des structures « jeunesse »**  
Vu les nouveaux barèmes fixés par la C.A.F, il est décidé de réviser les conditions de calcul des tarifs des structures multi accueil, CLSH et périscolaire à compter du 01 janvier 2008. **Unanimité.**



Marianne  
(salle du Conseil Municipal).

## Séance du 20 mars 2008

- ➔ **Élection des membres des Commissions communales**  
Afin de préparer l'action communale, il est constituées des Commissions chargées d'élargir le champ de réflexion, de permettre l'étude, le suivi des dossiers et des décisions prises en réunions de Conseil Municipal. Chaque commissions est présidée de droit par le Maire.

Administration générale, Finances et Ressources Humaines	Jean CLAVERIE (Maire), Francis DELORT, Jean-Paul DUVAUCHELLE, Pierre VIDAL, Françoise LE RU.
Culture, Patrimoine, Développement local	Pierre VIDAL (4 <sup>ème</sup> Adjoint), Lionel PEYROUT, Thérèse DEVILLE, Marine HAIRON, Christine BUORO, Eric MELEIRO, Danielle BERRUYER, Marie-Françoise LEVADOU.
Solidarité, vie associative	Francis DURAND (3 <sup>ème</sup> Adjoint), Jean-Marie BROSSIER, Jean-Paul DUVAUCHELLE, Jean-Marie BOMIN, Marie-Claude MOGES, Thérèse DEVILLE, Marie-France TOUJA.
Environnement, Cadre de Vie (urbanisme, PLU, SDAU)	Francis DELORT (1 <sup>er</sup> Adjoint), Lionel PEYROUT, Françoise LE RU, Jean-Paul MERCADIE, Jean-Marie BROSSIER, Jean-Marie BOMIN, Marie-Françoise LEVADOU, Marie-Claude MOGES.
Communication interne et externe, Information	Pierre VIDAL (4 <sup>ème</sup> Adjoint), Julien MONTEIL, Marine HAIRON, Christine BUORO, Eric MELEIRO, Jean-Paul DUVAUCHELLE
Enfance, Jeunesse, Education	Christine BUORO (2 <sup>ème</sup> Adjoint), Lionel PEYROUT, Danielle BERRUYER, Julien MONTEIL, Françoise LE RU, Marie-Claude MOGES, Marie-Françoise LEVADOU.
Aménagement, Équipements, Travaux (Urbanisme, PC)	Jean-Marie BROSSIER (5 <sup>ème</sup> Adjoint), Francis DELORT, Jean-Paul DUVAUCHELLE, Jean-Marie BOMIN, Marie-Françoise LEVADOU, Jean-Paul MERCADIE.

**Unanimité.**

- ➔ **Élection des membres de la Commission d'appel d'offres**  
*Membres titulaires (3) :* M. Jean-Marie BROSSIER, M. Francis DELORT, M. Jean-Paul MERCADIE.  
*Membres suppléants (3) :* M. Pierre VIDAL, Mme Christine BUORO, M. Jean-Paul DUVAUCHELLE. **Unanimité.**

Séance du 20 mars 2008 (suite)

## Élection des délégués dans les organismes extérieurs

Organismes extérieurs	Sont nommés
Communauté de Communes de Montesquieu 4 délégués + 4 suppléants	Titulaires : M. Jean CLAVERIE, M. Lionel PEYROUT, M. Pierre VIDAL, M. Jean-Paul MERCADIE Suppléants : M. Jean-Paul DUVAUCHELLE, M. Francis DELORT, Mme Danielle BERRUYER, Mme Christine BUORO
SIAEPA (Syndicat d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement du Canton de la Brède)	Titulaires : M. Francis DELORT et M. Jean-Paul MERCADIE
UCTOM (Union Cantonale des syndicats pour le Traitement des Ordures Ménagères) : 2 délégués	M. Jean CLAVERIE, Mme Marie-Claude MOGES
SICES (Syndicat Intercommunal du Collège de Léognan) : 3 délégués	M. Pierre VIDAL, Mme Marie-Françoise LEVADOU, Mme Christine BUORO
SDEEG (Syndicat Départemental d'Énergie Electrique de la Gironde) : 2 délégués	M. Jean-Paul MERCADIE, M. Jean-Marie BROSSIER.
OMSLC (Office Municipal Sports Loisirs Culture) : 5 membres	M. Francis DURAND, Mme Danielle BERRUYER, M. Jean-Marie BOMIN, Mme Thérèse DEVILLE, M. Pierre VIDAL.
Conseiller en charge de la Défense CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : 5 membres	Mme Danielle BERRUYER. CCAS : M. Francis DURAND, M. Jean-Marie BROSSIER, M. Jean-Paul DUVAUCHELLE, M. Jean-Marie BOMIN, Mme Marie-Claude MOGES.
DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies) : 1 membre	Mme Marie-Françoise LEVADOU

**Unanimité.**

## Indemnités de fonctions au maire et aux adjoints

Taux en pourcentage de l'indice 1015, conformément au barème fixé par les articles L 2123-23, L 2123-24 du code général des collectivités territoriales : Maire 43 %, 1<sup>er</sup> adjoint 16,5 %, et autres adjoints : 16,5 %. **Unanimité.**

## Délégation de pouvoirs du Conseil au Maire

Conformément à l'article L.2122-22 du CGCT, le Conseil Municipal a accordé un certain nombre de délégations au Maire. **Unanimité.**

## Validation de l'Avant Projet Définitif n°2 pour la construction des ateliers municipaux

Après que la Commission d'Appel ait déclaré l'avant projet définitif infructueux, le maître d'oeuvre en charge de la conception des Ateliers municipaux a retravaillé son projet. Coût total estimatif des travaux : 271 150,00 € HT (VRD compris).

Subventions sollicitées : DGE (État), FDAEC-Conseil Général de la Gironde (sur les VRD), ainsi qu'une aide exceptionnelle du Conseil Général de la Gironde - Développement durable. **Unanimité.**

## Séance du 3 avril 2008

### Convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde.

Pour bénéficier de la prestation de médecine professionnelle et préventive proposée par le Centre de Gestion, il convient de passer une Convention d'adhésion. **Unanimité.**

### Déclaration préalable à l'édification d'une clôture.

Les clôtures édifiées sur le territoire de la commune de MARTILLAC sont soumises à déclaration préalable. Cette obligation s'applique également aux clôtures nécessaires à l'activité agricole ou forestière pour les terrains situés dans les périmètres de secteur sauvegardé ou d'un site classé. **Unanimité.**

### Taxe forfaitaire sur les terrains devenus constructibles.

En application de la loi portant sur l'Engagement National pour le Logement n°2006-872 du 13 juillet 2006, la commune de MARTILLAC avait pris le 30 octobre 2006 une délibération visant à instaurer la taxe forfaitaire pour les terrains devenus constructibles. La Direction Générale des Impôts a demandé de modifier les termes de cette dernière et de retirer un alinéa.

En référence à l'article 1529 du Code Général des Impôts, il convient de mentionner comme suit :

« ... Considérant que les communes peuvent, sous certaines conditions, fixer une taxe forfaitaire sur la première cession à titre onéreux de terrains nus qui ont été rendus constructibles du fait de leur classement par un plan local d'urbanisme dans une zone urbaine ou dans une zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation, cette taxe s'applique aux cessions ayant généré une plus value donnant lieu à taxation ou prélèvement en vertu respectivement des articles 150 U et 244 bis du CGI.

Cette taxe s'élève à 10 % des 2/3 du prix de cession. » Le reste de la délibération demeure inchangé. **Unanimité.**

### Modification des statuts du SICES

Les modifications de statut du Syndicat Intercommunal du CES François MAURIAC de LÉOGNAN, en acceptant le retrait du syndicat intercommunal de la commune de CADAUJAC ont été validées. Le siège social du syndicat a été transféré de CADAUJAC à MARTILLAC. **Unanimité.**

### Élection des délégués pour l'AASSA

Conformément aux statuts de l'Association d'Action Sanitaire et Sociale d'Aquitaine qui gère la maison de retraite « Le Clos MARTILLAC », le Conseil Municipal a nommé un membre titulaire et un membre suppléant pour représenter la commune au sein du Conseil d'Administration : Mme Christine BUORO (titulaire), M. Jean-Paul DUVAUCHELLE (suppléant). **Unanimité.**

### Délégués au SIAEP

En application de l'article L.5212-7 du CGCT, sont désignés deux délégués titulaires au SIAEP (MM. DELORT et MERCADIE) et 2 délégués suppléants (Mesdames Françoise LE RU et Marie-Claude MOGES). **Unanimité.**

### Subvention à l'association ZIQUENFETE

Demande de subvention de l'association ZIQUENFÊTE pour l'organisation de la prochaine Fête de la Musique le 21 juin à MARTILLAC. Montant de cette subvention : 500 €. **Unanimité.**

## >> Compte administratif 2007 : une année de transition

Le Compte administratif dresse le bilan comptable et budgétaire de l'année précédente.

Après un examen détaillé de celui-ci il apparaît un excédent d'exploitation qui permettra de consolider le budget 2008.

Les dépenses d'investissement 2007 ont concerné principalement les opérations suivantes :

- Route de Bernin dans le cadre de la Convention d'Aménagement du Bourg : 215 000 €
- Achat du terrain du Pas de l'Âne : 58 000 €
- Cimetière (aménagement et columbarium) : 33 000 €

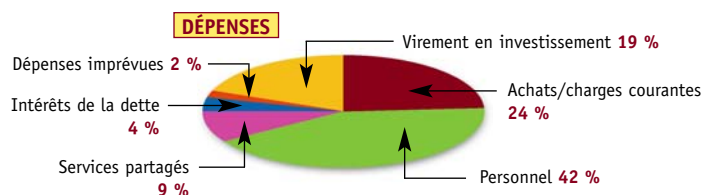
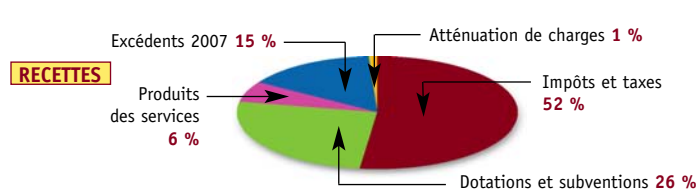
- Groupe scolaire : 18 500 €
- Voirie, chemin du Carosse... 33 100 €
- Ateliers municipaux : 13 000 €

Après examen en commission des finances, le Compte administratif est adopté à l'**unanimité** par le Conseil Municipal.

Adoption à l'**unanimité** du Compte de gestion 2007 du Percepteur qui correspond au Compte administratif de la commune tant en dépenses qu'en recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

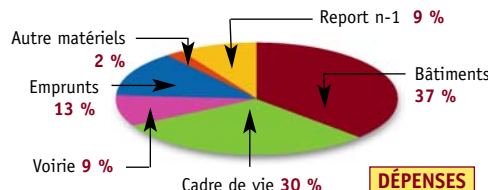
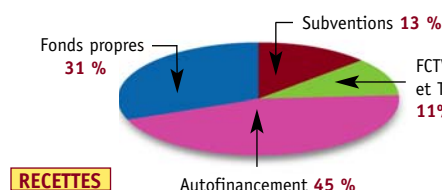
## >> Budget primitif 2008

Pour la section de **FONCTIONNEMENT**, les dépenses et les recettes s'équilibrent à : **2 210 355,63 €** (en augmentation de 3,5 % par rapport en 2007). Il a été possible de dégager une large part d'autofinancement pour les investissements 2008 de l'ordre de **420 000 €**.



Les principales dépenses **d'INVESTISSEMENT** programmées pour 2008 :

- La construction du centre technique municipal : 247 000 €
- Avenue du Site de Montesquieu dans la cadre de la Convention d'Aménagement du Bourg : 305 000 €
- L'achat de matériels : 12 500 €
- Le skate park : 37 000 €
- Les travaux sur les bâtiments communaux : 26 000 €
- Signalisation et sécurité routière : 8 400 €
- Études : 11 000 €
- Travaux de voirie (route du Stade) : 55 000 €



### >> Taxes communales

Pour l'année 2008 les taux des 3 taxes inchangés depuis 1999 **ont été reconduits à l'unanimité** :

- Taxe d'habitation : 19,45 %
- Taxe foncière bâti : 17,91 %
- Taxe foncière non-bâti : 59,60 %

Pour la section d'Investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à : **930 948,71 €**  
Adopté à la majorité (17 voix pour et 1 abstention).

## Travaux

### > Les travaux d'aménagement se poursuivent

La deuxième action de la Convention d'Aménagement de Bourg (CAB) vient de se terminer sur l'avenue du site Montesquieu, la première concernait la route de Bernin.

Les travaux programmés au budget 2008, ont démarré dès le début de l'année afin de permettre les plantations d'arbres en période propice aux reprises. Cet aménagement, correspondant aux séquences 4-5-6 de la CAB s'est étendu du rond point de Bibbona jusqu'à l'entrée d'agglomération sur la RD 109 (route de Léognan).

La réalisation a consisté à l'implantation d'une liaison douce (piétons-vélos) en calcaire, protégée soit par de la végétalisation soit par une lisse en bois sur la partie Breyra. Des murets ont été édifiés dans les parties réduites afin de permettre une circulation piétonne confortable et soutenir les terres.

Le terre-plein central aménagé en plusieurs sections et positionné en fonction des accès riverains permet de verdir cette avenue, d'éviter les dépassements de voitures et peut-être de réduire la vitesse mais il appartient à chacun de nous de respecter la réglementation.

De nouvelles plantations ont permis d'aménager définitivement les deux ronds points.

La municipalité et les entreprises vous remercient de l'indulgence dont vous avez fait preuve pendant cette réalisation.



### > La charte paysagère viticole martillacaise prend ses racines

Après le rapport d'étude qui a déterminé les emplacements propices au reboisement, aujourd'hui est arrivé le début de la concrétisation.

Deux actions fortes en coordination avec la Direction Départementale de l'Agriculture et la Forêt commencent à marquer notre territoire.

Ce sont les plantations forestières au Domaine de l'Hermitage (2 hectares) et celle du Clos de Marsalette (7 hectares). Les enfants de la classe de CM1 accompagnés d'élus ont mis en terre comme de véritables petits forestiers un chêne ou un bouleau. Cet acte très symbolique doit être le début d'une réflexion : quel paysage souhaitons-nous laisser aux générations futures et tout particulièrement à nos enfants ?

D'autres actions de plantations sont à venir. La municipalité mettra toute son énergie pour donner au territoire Martillacais des Pessac-Léognan une configuration arborée.





## Multi-Accueil Émile et Zime

### Carnaval



Mardi-Gras a été riche en chants, danses et déguisements...

### Pâques



Malgré le mauvais temps, les cloches de Pâques sont passées déposer quelques friandises aux enfants. Une chasse aux oeufs s'est faite à la plus grande joie des enfants.

... Le jardin s'est paré lui aussi de très beaux coquelicots.

### Expo petite enfance



Comme chaque année, la structure multi-accueil de Martillac participe à l'élaboration de l'exposition de l'Éveil Culturel. Pour cette année, le thème porte sur « les Comptines ». Les grands de la crèche ont réalisé, avec l'aide de l'équipe encadrante, un **KAMISHIBAI** (histoire lue au moyen d'un castelet, un théâtre d'histoire). Les parents pourront le découvrir en exclusivité lors de la fête de fin d'année de la crèche.

### Il était une fois une conteuse



Cette année, dans le cadre d'un programme culturel, nous bénéficions de l'intervention d'une conteuse. Madame **LABADIE** vient tous les mois, ravir de ses histoires et marionnettes tous les enfants de la structure. Ce spectacle qui dure environ 30 minutes captive à la fois les bébés comme les grands.

### >> Quelques dates à retenir !

La Fête de fin d'année aura lieu le **18 juillet 2008 à 19H à la Salle des Fêtes**. Nous fermerons la structure le vendredi 25 juillet au soir pour ré-ouvrir le lundi 25 août 2008 au matin.

## Le carnaval

Samedi 16 février le carnaval de Martillac a défilé dans les rues de la commune au rythme des Bandas.

Un cortège de tous âges déguisé a accompagné les chars, les brouettes et le petit train dans une ambiance festive. Les résidents du Clos de Martillac ont pu rencontrer les plus jeunes pour réaliser ensemble la décoration du char du Centre de Loisir. Après de nombreuses animations place Vayssière, le carnaval s'est terminé par un repas et un bal.

Merci aux associations (Pronto, Accent graves, FCPE, les Aînés Ruraux, Gala, CABO, le Comité des fêtes, l'OMSLC, l'Harmonie des graves et le Clos de Martillac), aux bénévoles et aux services animation et technique pour avoir apporté leur concours et leur savoir faire pour la réussite de cette manifestation.



## Périscolaire

Les enfants de l'accueil périscolaire se préparent pour le dernier trimestre à différents projets : l'écriture du Petit Méridien (journal), les Jeux Olympiques, la participation en chanson aux Scènes Buissonnières, « l'école à vélo » (juin), la boum de fin d'année.

### >> ÉCOLE MULTISPORT

Située dans le cadre périscolaire l'école multisports s'adresse à tous les jeunes de la commune du CE<sub>1</sub> au CM<sub>2</sub>.

Son objectif est la découverte et l'apprentissage de disciplines sportives.

Les derniers cycles sont consacrés aux sports de raquettes et jeux d'adresse.

Les activités se déroulent de 17h à 18h sur le plateau sportif de l'école.

Pour tous renseignements ou inscriptions veuillez vous adresser à Mr Kévin BERTHELEMY à l'accueil périscolaire.



### >> INFOS PRATIQUES

## Journées portes ouvertes

Samedi 24 mai de 9h à 12h

Début des inscriptions pour les vacances d'été

Au CLSH 3/6 ans

A la navette Martillac/Saucats  
Aux loisirs ados et au séjour

Renseignements en mairie  
après du service jeunesse

Tél. 05 56 72 71 20

clsh-martillac@wanadoo.fr

## CLSH

Le CLSH des 3/6 ans de Martillac est ouvert tous les mercredis et vacances scolaires (sauf Noël et mois d'août) de 8h à 18h. Fermeture du centre du 4 au 22 août.

Pour l'été le thème abordé sera le développement durable agrémenté de sorties plages.

Le mois de mai sera consacré à la préparation des épreuves et se concrétisera avec les **JEUX OLYMPIQUES 3/6 ANS** au stade de foot de La Brède le **mercredi 28 mai** toute la journée. L'année scolaire se finira avec un cycle sur le patrimoine et la découverte de Bordeaux. *Pensez à vous inscrire auprès des animatrices - Tél. 06 71 05 89 53*

## Loisirs Ados

### Pendant les vacances de février

Pour sa première édition le séjour ski organisé par la commune a été vivement apprécié par les jeunes.



### Vacances de Pâques

Les jeunes ados se sont retrouvés autour d'activités de loisirs où l'esprit d'équipe était au rendez-vous avec les Jeux d'Aquitaine et une chasse au trésor.

### Vacances d'été

> **4 juillet : le Big Challenge** à Cestas journée de festivités sportives et loufoques.

> **Du 7 au 18 juillet** : activités nautiques sur la journée : aviron, ski nautique, kayak, découvertes sportives et mini camps d'une nuit, avec jeux et cinéma de plein air en collaboration avec la Communauté de Communes. *Inscriptions au 06 71 05 89 53*

### Du 21 au 25 juillet : CAMPS EN EAU VIVE à Bidarray

Rafting, wave ski, hydro speed, VTT, escalade et visite du Pays Basque - Hébergement en gîte, pension complète, transport, encadrement. **Attention ! le séjour ne comprend que 12 places.** *Brevet de natation 50 m obligatoire.*



## École de Martillac : des projets qui aboutissent !

### ● Carnaval

L'école a participé au concours des **brouettes du carnaval** : le Petit Prince s'est fait ambassadeur de la terre et de la nature !

Une réalisation qui a été appréciée par les membres du jury puisque la **brouette du Petit Prince a eu un des premiers prix.**

### ● Un nom pour l'école

Depuis dix ans que nous sommes dans notre beau groupe scolaire, il est temps maintenant de lui trouver un nom. Ce projet devrait aboutir au mois de juin où un jury élira un nom parmi ceux

proposés par les enfants, leurs parents **mais aussi les habitants de Martillac.** Le critère retenu est celui de la nature, l'écologie. Les noms propres ne seront acceptés que si ce sont des lieux-dits. Alors, si vous avez des idées, des suggestions, n'hésitez pas à nous les transmettre jusqu'à fin mai pour que le jury puisse en avoir connaissance.

### ● Projet « identités et différences » de la CCM

La Communauté de Communes de Montesquieu a proposé de travailler sur le thème « Identités et différences » en vue d'une exposition et de spectacles. L'école a décidé de travailler avec quatre classes en fabriquant des totems avec des artistes : M. Doberset, un sculpteur qui travaille la vase de la Garonne, du Bassin ou le béton et M. Marreauld, qui fabrique des totems à partir de troncs de bois. Toutes ces réalisations seront exposées aux Halles de Gascogne le **lundi 5, mardi 6 et mercredi 7 mai.**

Mme Braneyre, enseignante en CE2, a fait travailler les enfants sur ce thème en théâtre. Un extrait de leur spectacle sera joué au Centre culturel G. Brassens le **20 mai à partir de 18 heures.**



## FOREXPO 2008

Salon européen des professionnels de la sylviculture et de l'exploitation forestière les 11, 12, 13 juin 2008 sur le site de la Technopôle de MONTESQUIEU à MARTILLAC

Créée en 1962, la Biennale de la Forêt de Gascogne devenue FOREXPO, s'impose très vite comme le rendez-vous incontournable des professionnels de la forêt et le carrefour de l'Europe forestière du Nord et du Sud.

FOREXPO tire sa force de son originalité. Organisé en pleine forêt, nécessitant une logistique et un aménagement renouvelés à chaque édition, il permet d'exposer et de faire évoluer les matériels présentés en conditions réelles de travail.

Tous les quatre ans, ce sont près de **400 exposants** venus de l'Europe entière, plus de **500 marques internationales**, qui présentent les dernières innovations de la sylviculture et de l'exploitation forestière sur **un site de 70 hectares.**

Exposition statique, démonstrations et ateliers, colloques et débats, sans oublier les nombreux concours et trophées, permettant aux acheteurs venus du monde entier de faire un tour complet de l'offre du marché de la filière forêt/bois en trois jours.

Vitrine de la forêt cultivée, de la graine à la grume : toutes les techniques et savoir-faire, de la préparation du sol à la coupe de l'arbre et au chargement des grumes sur camions, sont représentées à FOREXPO.

- Accueil organisé avec la participation de l'Office de Tourisme de MONTESQUIEU
- Stand de présentation de la Communauté de Communes de MONTESQUIEU
- Restaurant associatif (associations sportives et culturelles de MARTILLAC et LEOGNAN).



## Le Secours Populaire Français fait son show !

Pour la 3<sup>ème</sup> fois, le Comité des Graves organise un **défilé de mode le 24 mai 2008 à 20 h 30 aux Halles de Gascogne de Léognan.** Les bénéficiaires de cette manifestation serviront à la campagne vacances. Afin de valoriser le vestiaire de la solidarité de Martillac, les mannequins bénévoles porteront les vêtements cédés par nos concitoyens, ce qui montrera à tous la qualité de ces articles. Le thème de ce défilé sera le Carnaval et plusieurs associations locales en feront un vrai spectacle. Pendant la soirée dont **l'entrée sera gratuite**, un entracte laissera le temps aux spectateurs de se restaurer et d'acheter les vêtements exposés.

Une tombola permettra aux plus chanceux de gagner des lots tels que des repas dans des restaurants.

Nous vous invitons à venir nombreux pour à la fois passer un bon moment et faire preuve de solidarité envers ceux qui vivent l'exclusion au quotidien.

**Nous rappelons les horaires habituels de nos locaux :**

- **Vestiaire de Martillac** : Route de l'Hirondelle les lundis, mercredis de 14 h à 16 h 30, les vendredis de 9 h 30 à 12 h et le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 14 h à 18 h.
- **Local alimentaire de Léognan** : 1 Place Joane, Foyer Communal, salle F5 les mardis de 17 h à 19 h pour l'accueil, et les jeudis de 15 h à 18 h pour la distribution alimentaire.
- **Tél. 05 56 65 74 65**

## Club des Aînés Ruraux

Pour la deuxième année, le Club a participé au carnaval. L'investissement de ses adhérents a permis de créer son propre char.

Le premier trimestre a démontré que le dynamisme du groupe n'a pas failli à ses traditionnelles sorties, repas aux restaurants, spectacles, cinéma, loto... complétées par les propositions de la nouvelle section « curiosités et découvertes ».

L'agrément voyage obtenu par la Préfecture de Paris à la fédération des Aînés Ruraux, sur le territoire national, permet aux clubs d'organiser des journées touristiques. C'est ainsi que le Club, outre les concours de scrabble, pétanque, belote..., propose des sorties d'une journée mais aussi des séjours (OS DE CIVIS du 9 au 11 avril 2008).

Le Club a pour vocation de satisfaire tous ses adhérents, de tous âges confondus.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'une de vos connaissances adhérente ou par téléphone au 05 56 30 98 13



### Prochaines sorties

**Mercredi 18 juin 2008 : Fête de l'Amitié à Mios**

**Jeudi 19 juin 2008 : Fête de la musique : journée bavaroise à la Carpe aux miroirs (Saucats)**

**Dimanche 29 juin 2008 : Chez les vachettes d'Interville (10 km de Dax)**

**Jeudi 24 juillet 2008 : Croisière sur la Charente**

**Octobre 2008 : 5 jours à New-York**

*La présidente : Katherine Delwaulle*

## Pronto

Pronto a participé au Carnaval avec sa brouette « **La dolce vita** » : un jardinier italien languissant sur un lit de paille, son visage a été inspiré par les tableaux d'Arcimboldo, un peintre italien renommé de la Renaissance dont la particularité était de composer ses portraits avec des légumes, des fleurs et des éléments de la Nature.

Pour Carnaval, le soleil et Pronto aidant, le printemps est arrivé aussi un peu plus tôt que prévu : en effet, des centaines de **coquelicots** ont envahi le jardin de la crèche et les alentours de l'école et des poésies sur le thème de la nature ont égayé les grilles du « **jardin de l'éphémère** ». A son inauguration, les élèves du CM1 ont lu un passage du « Petit Prince » d'Antoine de St-Exupéry.

Beaucoup de martillacais ont été surpris de voir surgir ces coquelicots aussi soudainement et hélas de constater leur disparition dans la semaine...



Amicale Sport et Loisirs de Martillac

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Lors de l'Assemblée Générale Départementale qui s'est déroulée le 2 février 2008 au Barp, notre association « Amicale Sports et Loisirs » a été vivement félicitée par le président du Comité Départemental de l'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire pour le doublement des effectifs, notamment grâce à l'ouverture d'une section « Enfants ».

Nous en profitons pour remercier notre animatrice dynamique, Carin Laval, ainsi que la municipalité de Martillac pour son soutien financier.



# TENNIS

## Compétitions jeunes

En début d'année, le Tennis Club Martillacais a engagé huit équipes jeunes dans les diverses compétitions cadets, minimes, benjamins et poussins. A la suite de matchs âprement disputés dans une ambiance cependant des plus cordiales, elles ont toutes obtenu des résultats convaincants qui suscitent les plus chaleureux encouragements et les plus vifs compliments.

Parmi ces équipes, deux d'entre elles se sont particulièrement distinguées en se qualifiant pour les phases finales. Il s'agit de :

**l'équipe benjamins >**  
(capitaine Roland RABOU)  
composée de Mickaël RABOU et de Tommi COURBES



**< l'équipe benjamins**  
(capitaine M. CABIROL)  
composée d' Alexandre MARC,  
de Florian CABIROL  
et de Guillaume BOUÉ



## Compétitions adultes

L'équipe féminine et les trois équipes masculines du club disputeront les compétitions adultes de la coupe de Guyenne organisée par la Ligue du **8 avril au 15 juin 2008**.

## Tournois internes

Enfin, comme chaque année, le tournoi interne du club se déroulera durant le mois de juin. Parallèlement aux rencontres de simples, un tournoi de doubles mixtes avec engagement gratuit sera mis en place pour les licenciés ou non licenciés au club. Les différentes finales suivies des remises de récompenses à chaque participant auront lieu le **samedi 28 juin**.

## Comité des fêtes de Martillac

L'hiver est passé, toute l'équipe du comité des fêtes s'est investie dans de nombreuses manifestations. L'**arbre de Noël** en coopération avec l'USM, le **carnaval** sous l'égide du service jeunesse (merci et bravo à Isabelle pour ce franc succès). Tout cela en plus des activités traditionnelles, les lotos et ses fidèles du carton, le week-end neige à Gourette ou entre balade en raquettes et ski, chacun a pu savourer la nuit venue, le plaisir de se retrouver dans une ambiance festive. La soirée cabaret où Laurent Chatry, l'imitateur inimitable, nous a fait vibrer en passant du rire aux larmes durant son one-Man-Show et en animant jusqu'au petit jour la soirée dansante.



Pour la réussite de toutes ces manifestations, je tiens à associer et à remercier l'ensemble des Martillacais et les services techniques sans qui, par leur présence et leur soutien, nous ne pourrions continuer à animer Martillac.



Un grand merci à toute l'équipe du comité des fêtes pour leur gentillesse et leur disponibilité au service des autres.

Thierry Cavalier, Président du Comité des Fêtes.



## Bibliothèque pour tous

Depuis le début 2008, grâce au partenariat de la mairie, les jeunes ont l'accès gratuit aux activités de lecture et au prêt de livres. La fréquentation a sensiblement augmenté côté jeunesse, cela a aussi été l'occasion pour des mamans de découvrir la bibliothèque.

L'équipe de bibliothécaires bénévoles a ainsi davantage de « travail » mais elle est ravie de partager avec plus de lecteurs le plaisir de la lecture.

**Rappel des heures d'ouverture :**  
**mercredi 15 H 18 H et samedi 10 H 12 H.**

## Identités et différences

Des sculptures, des dessins, des livres et des créations originales élaborées par les centres de loisirs, écoles, associations, bibliothèques du territoire en partenariat avec les éditions « rue du monde » seront exposés dans le cadre du projet « identités et différences ». Depuis le mois de janvier, plus de 25 ateliers de pratiques artistiques pour les enfants se sont mis en place dans les différentes structures grâce à l'appui des bibliothèques très investies. L'idée de ce projet est d'éveiller la sensibilité artistique des enfants par l'expérimentation de pratiques culturelles, et aussi de développer des formations dans ce domaine pour les professionnels jeunesse.

**Exposition les 5, 6 et 7 mai**

Durant ces trois jours, les œuvres des « artistes en herbes » et les réalisations des intervenants artistiques seront exposées aux Halles de Gascogne, à Léognan.

**16h30 à 18h30 : visites libres, accueil tout public.**

**Spectacle le 20 mai à partir de 18h30**

Toutes les créations d'expressions scéniques (danse, théâtre, marionnettes...) seront présentées à L'Espace Culturel Georges Brassens à Léognan.

## Harmonie des Graves de Montesquieu

Le concert de janvier 2008 qui a mis en évidence le talent de plusieurs solistes de sa formation ayant emporté un franc succès, l'Harmonie fera la démonstration dans diverses manifestations festives qu'elle peut aborder des répertoires variés.

C'est toujours avec autant d'enthousiasme que les musiciens et leur chef participent à la vie culturelle de Martillac.

La messe à l'occasion de la Fête des Aînés du village permettre l'exécution de morceaux exigeant musicalité mais aussi éclat. A ce propos, nous remercions vivement le Père Joseph PELOQUIN de la disponibilité de l'Église et de ses encouragements personnels. Viendront ensuite une série de prestations concernant un programme plus en rapport avec des manifestations de plein air qui clôtureront notre programme musical de cette saison. A bientôt en musique.



## L'AICA des Graves - Association Intercommunale de Chasse Agréée

Depuis deux ans l'AICA des Graves budgétisait chaque année une somme de 3 000 € pour les travaux d'entretien des prairies et des bois afin de privilégier les cultures de céréales nécessaires à nourrir et fixer les gibiers reproducteurs. Cette volonté s'inscrit dans une politique menée pour sauvegarder le patrimoine sauvage et aménager les zones propices à l'élevage de gibiers naturels.

Dans ce but il est important de trouver les propriétaires de terrains, car les intérêts écologiques de défense des biodiversités et de la faune sauvage passent aussi par cette démarche par un partenariat sincère. Si ce partenariat avec les propriétaires de MARTILLAC et de LÉOGNAN fonctionne très bien c'est aussi grâce à une confiance mutuelle.

Aussi et pour respecter ces engagements l'AICA s'est dotée d'un outillage nécessaire à l'entretien et aux plantations. Dès le mois de mars, le tracteur acheté par l'association permettra de créer les aires de cultures céréalières à faune sauvage et ainsi colorer notre campagne avec des fleurs de jachère multicolores.

Nous avons tous à l'esprit que nous chassons sur des propriétés et nous trouvons juste qu'en période de crise comme celle que traverse la filière bois, de montrer que nous comprenons et que nous sommes solidaires avec les propriétaires sylvicoles. Aussi nous souhaitons aider, dans le cadre d'un partenariat négocié dans le bénévolat, les sylviculteurs qui acceptent l'apport gratuit de leurs terres à l'AICA.

Pour se faire et sachant que nos adhérents chasseront sur leurs propriétés il sera possible de prévoir un entretien de leurs bois étalé sur trois ans, l'AICA participant ainsi à la lutte contre les incendies tant redoutés chez nous.

En bref l'AICA a choisi d'accomplir ces nouvelles fonctions pour que son statut de régulateur et de protecteur de la faune animale le place en acteur prenant part aux missions d'intérêt général envers le grand public. Le chasseur de demain sera à l'image de la confiance qu'on lui portera aujourd'hui.

La Président, Jean-Claude CUSOL  
 AICA des Graves - Maison Forestière  
 du Lac Bleu - Léognan



**LE SAMEDI 21 JUIN 2008,  
FÊTE DE LA MUSIQUE  
À MARTILLAC  
PLACE VAYSSIÈRE  
À PARTIR DE 17H**

organisée par



et l'O.M.S.L.C.

Au programme :

17 h 00 Les Menestruelles  
17 h 45 Harmonie des Graves  
18 h 15 Murkyzone  
19 h 30 Denis Gaugain  
20 h 30 Darwin Circus  
21 h 45 Christophe Thiéfaïne  
23 h 00 Zicosmania.

**BUVETTE ET GRILLADES SUR PLACE**

## Festival des Scènes Buissonnières

**les 4 et 5 juillet 2008  
dans le coeur de Bourg  
de Martillac**

Devenues incontournables dans le paysage de la Communauté de Communes de Montesquieu, **les 10<sup>èmes</sup> Scènes Buissonnières** s'installeront en ce début d'été et pour la deuxième année consécutive dans le coeur de Bourg de notre village.

Ainsi MARTILLAC se prépare à accueillir comme il se doit et pendant deux jours une vingtaine de troupes qui présenteront des spectacles classiques ou contemporains, des créations ou des adaptations avec des acteurs confirmés ou de jeunes troupes prêtes à prendre la relève, avec quelques ouvertures en direction de la musique, de la danse, et du chant choral.

Une dizaine d'associations Martillacaises sont impliquées dans cet événement non seulement pour son organisation (logistique et repas) mais aussi dans la programmation.

D'ores et déjà retenez ces deux dates dans votre agenda.

Bon festival à tous.

## La fête du village

La fête du village (dite de l'Ascension) aura exceptionnellement lieu cette année du **vendredi 16 mai au dimanche 18 mai**.

Le hasard du calendrier ayant décidé de faire correspondre le 1<sup>er</sup> mai et sa Fête du Travail avec le jeudi fêtant l'Ascension.

- **Vendredi : repas en soirée** à la salle des fêtes autour d'un couscous géant et envolée des premiers tours de manège.
- **Samedi : combats de Sumo** organisés au centre du village. Tous les concitoyens sont conviés à venir s'essayer à cet art si martial...acaïs !
- **Samedi soir à 23h00 : le feu d'artifice musical** sera tiré à l'endroit habituel précédé de la traditionnelle retraite aux flambeaux au départ de la salle des fêtes.
- **Dimanche de 10h00 à 18h00** et autour de la **fête foraine** en activité, nous aurons la joie de découvrir les arts et traditions du village avec **des expositions de peintures, de statues, de voitures, d'élevage d'escargots et bien d'autres encore !!** Un monde si proche et restant pourtant restant à découvrir. **Vous pourrez aussi vous essayer à quelques dégustations d'huîtres, de lamproies, de fromages tous présents dans le marché gastronomique...**

**Pour vous y rendre, rien de plus simple, il suffit de venir partager l'apéro offert par la municipalité à 12h00 à la salle des fêtes !**

## Calendrier des manifestations

Date	Manifestation	Organisateur
Vendredi 16 mai	Repas couscous (salle des fêtes).	AMI - Mairie
Samedi 17 mai	Combat de sumo l'après-midi - Feu d'artifice (23h00) puis bal (Place Vayssière).	Mairie
Dimanche 18 mai	Marché gastronomique et exposition d'arts (PL. Vayssière)	Mairie
11, 12 et 13 juin	Forexpo - Site de la Technopole	FCPI Aquitaine
Vendredi 20 juin	Kermesse école	École
Samedi 21 juin	Fête de la musique - Place Vayssière	Ziquenfête - OMSLC
Mardi 24 juin	Feux de la Saint-Jean - Plaine des Sports	FCPE
Vendredi 27 juin	Boum périscolaire - Salle des Fêtes	Services Jeunesse Mairie
Vendredi 4 et samedi 5 juillet	Scènes Buissonnières en coeur de Bourg	Scènes Buissonnières

## ETAT CIVIL



### Ils sont nés

21/11/2007 Lola CAHUZAC  
28/11/2007 Emma BAUTISTA  
30/11/2007 Melvina MADEIRA  
14/12/2007 Léa GIROIRE  
15/12/2007 Romain SORÉ  
28/12/2007 Maleyna ASENSIO  
23/01/2008 Juliette MONTEIL  
30/01/2008 Karim AGGOUN  
10/02/2008 Julien MASSIS  
22/03/2008 Léo HOSTEIN  
11/04/2008 Kyrian BAUDÉ

### Ils nous ont quittés

23/11/2007 Geneviève DEVIEU  
06/01/2008 Odette PARGADE Veuve DEBAYLE  
25/01/2008 Sylvie DESMARIES Épouse VICENTE  
18/03/2008 Lucienne BOUREAU  
16/04/2008 Pierre JOUANNE

Journal d'informations de la Commune de MARTILLAC

Directeur de Publication : Jean CLAVERIE - Comité de Rédaction : Bureau Municipal

Photos : Mairie de Martillac, S.DIGIT, Nadège VIDAL

Conception : S.DIGIT 05 40 120 120 (Cestas)

Impression : imprimerie LAPLANTE 05 56 97 15 05

Mairie de MARTILLAC - 14, avenue Charles de GAULLE - 33650 MARTILLAC

Tél. 05 56 72 71 20 - Fax 05 56 72 65 78 - E-mail : mairie-martillac@wanadoo.fr

Retrouvez toute d'information  
de Martillac sur

[www.martillac.fr](http://www.martillac.fr)

COMMUNE DE  
MARTILLAC

